



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése au Monit belg



éposé / Reçu le

1 8 JUIN 2019

au greffe du tribunación d'antreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0723594957

Dénomination

(en entier): SALTINQ

(en abrégé) :

Forme juridique: SPRL

Siège: CONGRESSTRAAT

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 31/05/2019

Le 31/05/2019 à 13u, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

La présente assemblée s'est tenue sous la présidence de Mme Uwantege Saidath.

L'ensemble du capital étant présent, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocation ; les associés peuvent valablement statuer sur l'ordre du jour ci-après :

-Modification de l'adresse du siège social de la société

Déliberations - resolutions

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la société à partir de 03/06/2019 à l'adresse suivante :

Avenue Louise 207 Bte 4 1050 Bruxelles

La gérante,

Uwantege Saidath

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature